

MODIFICATIONS AUX CONDITIONS GENERALES DES PROGRAMMES

Le Comité de la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français, conformément aux dispositions de l'article premier des Statuts, a apporté les modifications suivantes aux Conditions générales des programmes dans sa séance du 15 septembre 2020 et concernent :

- l'obligation, pour l'entraîneur, de mentionner sur une déclaration de partant, son avis sur les paramètres réunis pour envisager la victoire, (date d'application : 28 octobre 2020),
- la limitation du nombre de chevaux qu'un entraîneur peut déclarer partant dans une même course, (date d'application : 28 octobre 2020),
- les gains minima qualificatifs:
 - * pour les courses du meeting d'hiver 2020-2021 et les courses des meeting de printemps-été-automne 2021 sur les hippodromes de Vincennes et Enghien,
 - * pour les courses organisées sur les hippodromes autres que Vincennes et Enghien du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, incluant les chevaux âgés de 11 ans jusqu'au 31 mars inclus.
- le barème des épreuves de qualification et de requalification en 2021

Conditions générales des programmes

TITRE I – GAINS MINIMA QUALIFICATIFS

Hippodromes de Vincennes et Enghien

Meeting d'Hiver 2020 - 2021

Ages en 2020	Professionnels Apprentis et Lads-jockeys		Amateurs
	Monté & Réclamer	Attelé	
2 ans (I)	-	-	-
3 ans (H)	Montés : une allocation (sauf inédits ou qualifiés montés)	3.600 (sauf inédits)	-
4 ans (G)	9.000	13.500	-
5 ans (F)	22.500	31.500	-
6 ans (E)	45.000	45.000	45.000
7 ans (D)	72.000	72.000	45.000
8 ans (C)	90.000	90.000	54.000
9 ans (B)	117.000	117.000	90.000
10 ans (A)*	144.000	144.000	144.000

* jusqu'au 31 mars 2021 inclus.

**Hippodromes autres que Vincennes et Enghien
du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022**

Ages en 2021	Professionnels (y compris courses AP)	Amateurs Apprentis
5 ans (G)**	6.300	6.300
6 ans (F)**	22.500	18.000
7 ans (E)	36.000	27.000
8 ans (D)	54.000	36.000
9 ans (C)	90.000	72.000
10 ans (B)*	144.000	144.000

** ayant participé à au moins 8 courses depuis le début de leur carrière de course.

* jusqu'au 31 mars 2022 inclus.

**Hippodromes de Vincennes et Enghien
Meeting de printemps - été - automne 2021**

Ages en 2021	Professionnels (y compris courses AP)	Amateurs Apprentis
2 ans (J)		
3 ans (I)		
4 ans (H)	3.600	
5 ans (G)	14.400	14.400
6 ans (F)	31.500	27.900
7 ans (E)	45.000	45.000
8 ans (D)	72.000	54.000
9 ans (C)	117.000	90.000
10 ans (B)	144.000	144.000
11 ans (A)*	144.000	144.000

* jusqu'au 31 mars 2021 inclus.

TITRE II – DISPOSITIONS APPLICABLES SUR TOUS LES HIPPODROMES

A – AVANT LA COURSE

Qualification des chevaux

(...)

- soit n'ayant pas gagné au 1er Avril 2021 et jusqu'au 31 Mars 2022 à l'âge de :

- 3 ans (Lettre I – nés en 2018) : 2 200 €
- 4 ans (Lettre H – nés en 2017) : 4.400 €
- 5 ans (Lettre G – nés en 2016) : 16 400 €
- 6 ans (Lettre F – nés en 2015) : 27 300 €
- 7 ans (Lettre E – nés en 2014) : 38 100 €

et ayant couru au moins 8 fois depuis le début de sa carrière ou depuis la date à laquelle il a été requalifié*, doit subir avec succès une épreuve de requalification avant de pouvoir de nouveau être admis à courir en France.

(*) à l'exception de celui qui, à compter du 1er Avril 2021, ne prend part qu'à des courses d'amateurs, tant en France qu'à l'étranger. Dans ce cas, un cheval ne pourra ensuite prendre part aux courses autres que les courses d'amateurs qu'après avoir subi avec succès une épreuve de requalification, même si ses gains sont supérieurs au barème ci-dessus.

Seuls les chevaux concernés auront la possibilité de se requalifier par anticipation à partir du 1er Janvier 2021.

La suite sans changement.

Déclaration des partants

(...)

Les déclarations doivent être faites séparément pour chaque cheval, par écrit, par télécopie ou par Internet, et mentionner :

- le lieu et la date de la réunion,
- le nom du prix,
- le nom du cheval,
- les nom et prénom(s) de son jockey,
- les sommes gagnées,
- la distance à parcourir selon les conditions de la course et suivant la monte,
- le cas échéant, le nombre de priorités utilisées,
- les indications sur la ferrure,

Il faut ajouter :

- **l'avis de l'entraîneur (niveau de paramètres réunis pour envisager la victoire).**

Sont retirés de la course les chevaux qui n'ont pas été déclarés partants dans les délais fixés ou ceux pour lesquels les déclarations sont incomplètes ou erronées ; leurs propriétaires sont redevables, pour chaque retrait, du montant de l'entrée. Les annulations de monte sont reçues le jour de la déclaration de partant, avant l'heure de clôture.

(La suite sans modifications)

Date d'application : à compter des courses organisées le 28 octobre 2020.

Ecuries

Dans aucune course, le nombre de chevaux appartenant à un même propriétaire, ainsi que le nombre de chevaux déclarés à l'effectif d'un même entraîneur, ne peut excéder 4.

Il faut supprimer :

En outre, le nombre de chevaux déclarés à l'effectif d'un même entraîneur ne peut excéder 5.

Date d'application : à compter des courses organisées le 28 octobre 2020.

ÉPREUVES DE QUALIFICATION EN 2021

Le barème des vitesses imposées est le suivant :

2 ans Chevaux nés en 2019 (lettre J) 2.000 mètres			3 ans Chevaux nés en 2018 (lettre I) 2.000 mètres			4 ans Chevaux nés en 2017 (lettre H) 2.000 mètres			5 ans et + Chevaux nés en 2016 et antérieurement (lettres B à G) 2.000 mètres		
	attelé	monté		attelé	monté		attelé	monté		attelé	monté
			Janv. à Mai	1'20"	1'20"5	Janv. à Déc	1'18"	1'18"5	Janv. à Déc	1'17"5	1'18"
Mai à Juillet.	1'21"	1'21"5	Juin à Déc.	1'19"	1'19"5						
Août à Déc.	1'20"5	1'21"									

ÉPREUVES DE REQUALIFICATION EN 2021

Le barème des vitesses imposées est le suivant :

3 ans Chevaux nés en 2018 (lettre I) 2.000 mètres			4 ans Chevaux nés en 2017 (lettre H) 2.000 mètres			5 et 6 ans Chevaux nés en 2016 et 2015 (lettre G et F) 2.000 mètres			7 ans à 11 ans* Chevaux nés en 2014, 2013, 2012, 2011 et 2010 (lettres E, D, C, B et A*) 2.000 mètres		
	attelé	monté		attelé	monté		attelé	monté		attelé	monté
Janv. à Mai.....	1'19"5	1'20"	Janv. à Déc	1'17"5	1'18"	Janv. à Déc	1'17"	1'17"5	Janv. à Déc	1'16"5	1'17"
Juin à Déc.	1'18"5	1'19"									

* jusqu'au 31 mars 2021 pour les chevaux de 11 ans.